



DÉONTOLOGIE DE L'ASSOCIATION

L'Harmonie la Sebourgeoise est une association qui s'est donnée pour priorité d'allier plaisir et musique.

- plaisir de jouer ensemble pour les musiciens
- plaisir de chanter ensemble pour les choristes
- plaisir de l'apprentissage d'une discipline et de la découverte des instruments pour les élèves de l'école de musique
- plaisir de se retrouver pour des moments de convivialité de partage et d'échange.

Le plaisir est en effet une condition sine qua none de l'apprentissage et de la pratique d'une discipline musicale.

L'épanouissement de tous doit être au cœur de nos préoccupations et conduire notre action.

Si cette structure existe depuis plus de 150 ans, son passé, son histoire ne doivent pas être un carcan dans lequel s'enfermer mais un tremplin pour évoluer ; nous devons associer histoire et modernité.

C'est pour cela que nous avons pour mission de poursuivre et d'accélérer la diversification de la connaissance et de la pratique musicale sous toutes ses formes.

Cependant, il faut aussi reconnaître que pour avancer et progresser dans la pratique d'une discipline musicale, il faut s'investir dans cette tâche. Il est important de former progressivement nos élèves au sens de l'effort. De même, l'erreur doit être considérée source de progrès et non comme signe d'un échec.

Tout élève quelque soit la discipline musicale qu'il a choisie, a droit au même niveau de respect et de considération, de reconnaissance, d'encouragement et d'enseignement, quelque soit son niveau d'ambition, son âge, qu'il considère cela comme un loisir, une passion, qu'il ait envie ou non d'intégrer plus tard une formation musicale.

La dimension ludique est à privilégier surtout avec le jeune public qui apprendra plus vite et plus efficacement mais cet aspect est valable quelque soit l'âge et la discipline choisie.

Au cours de la formation musicale, l'évaluation est nécessaire à la fois pour permettre

- au professeur de qualifier et quantifier les progrès de son élève
- aux familles de suivre la progression de l'élève
- à l'élève pour mettre en valeur son cheminement et ses progrès par rapport à lui-même.

Nous parlons ici d'évaluation positive ; on entend par évaluation positive, la mise en valeur des acquis et progrès et non des lacunes ou des erreurs.

Encouragement, accompagnement et soutien sont indissociables de l'apprentissage et de la pratique de la musique. Il appartient aux professeurs de témoigner de leur confiance à chacun de leurs élèves.

L'association défend une certaine qualité de l'enseignement constituée de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être :

- compétences techniques et musicales ;
- capacité à transmettre son amour de la musique ;
- capacité d'écoute et d'empathie
- capacité d'adaptation à l'élève (adapter son discours et son niveau d'exigence)
- capacité à encourager et valoriser l'évolution de l'élève

Travail et plaisir ne sont pas antinomiques ; le travail peut se faire avec plaisir. Plus l'élève prend du plaisir moins les efforts et le travail seront perçus comme une contrainte. Et par ailleurs, si les cours de musique sont donnés de façon individuelle c'est pour permettre à chacun d'avancer à son rythme quelque soit son niveau d'ambition.

Cette déontologie constitue le fil rouge de notre vie associative et doit être la ligne de conduite de tous.